

COLLÈGE MICHELET

- **Conditions d'admission au Collège MICHELET**

Il y a toutes les années 50 places en 6ème : 25 pour le **groupe 1** de la Section (élèves avec une connaissance de l'espagnol) et 25 pour le **groupe 2** (élèves sans connaissance de l'espagnol). Pour postuler il faut se mettre en contact avec l'administration du collège Michelet pour le retrait du dossier de candidatures et pour le dépôt des dossiers (Tél. : 05 61 62 46 59 ; Télécopie : 05 61 62 87 29).

Date approximative pour la réalisation des épreuves : entre début d'avril et début de mai

- **En quoi consiste l'épreuve d'entrée en 6^{ème} Internationale ?**

→ **Deux cas de figure :**

a) Cas n° 1 : Section 1 (avec espagnol)

- Épreuve en français (écrit et oral)
- Épreuve en espagnol (écrit et oral)

b) Cas n° 2 : Section 2 (sans espagnol)

- Épreuve en français (écrit et oral)

L'épreuve en espagnol

1) L'écrit :

- Compréhension de l'écrit.
- Expression écrite.

2) L'oral :

- Compréhension d'un texte : 10 à 15 minutes de préparation.
- Lecture.
- Expression orale à partir des questions qui accompagnent le texte.

UNE FOIS ADMIS/E EN SECTION

- **Matières et nombre d'heures/hebdomadaires. COLLEGE MICHELET**

NIVEAUX	CLASSE 1 (25 élèves)			CLASSE 2 (25 élèves)		
Matières	Histoire-géographie en espagnol	Langue espagnole	Langue espagnole	Histoire-géographie en espagnol	Langue espagnole	Langue espagnole
	Enseignants détachés du Ministère de l'Éducation Nationale d'Espagne	Enseignants détachés du Ministère de l'Éducation Nationale d'Espagne	Enseignants d'espagnol de l'Éducation Nationale française	Enseignants détachés du Ministère de l'Éducation Nationale d'Espagne	Enseignants détachés du Ministère de l'Éducation Nationale d'Espagne	Enseignants d'espagnol de l'Éducation Nationale française
6ème	2h	2h	2h	----	3h Renforcement de la langue	3h Renforcement de la langue
5ème	2h	2h	2h	----	3h Renforcement de la langue	3h Renforcement de la langue
4ème	2h	2h	2h	2h	2h	2h
3ème	2h	2h	2h	2h	2h	2h

- **But des deux premières années (6^{ème} et 5^{ème}) :**

Harmoniser le niveau de langue des deux classes (1 et 2) car à partir de la 4^{ème} on procède à la mixité entre les deux groupes.

- **Fin 4^{ème} : réussir le niveau A2/B1 scolaire**

- **Critères du maintien des élèves.**

On ne peut pas redoubler en Section Internationale. À la fin de 5^{ème}, le coordonnateur de la Section, après la consultation de l'équipe pédagogique de la Section, se réserve le droit d'émettre un avis réservé concernant la poursuite ou non d'un élève de la Section car c'est de notre devoir de vous informer de la difficulté et de la souffrance que peut engendrer l'échec.

- **Fin 3^{ème} : Brevet avec option OIB**

ATTENTION !! Si un candidat souhaite intégrer la Section à partir de la 5^{ème} devra passer un test de niveau (pour autant qu'il y ait des places disponibles au niveau auquel il postule.)